

Décision

Générale

colonial

Décision n° 302/SG/FP accordant une concession de passage à la famille d'un adjudant-chef en service hors-cadre à l'hôpital Peltier.

n° 302/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 mars 1968

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1968

Date du numéro
25 mars 1968

TEXTE INTÉGRAL

Une concession de passage Paris-Djibouti est accordée à Mme Suzanne Divet, épouse de M. Jean Divet, adjudant-chef, en service hors cadres à l'hôpital Peltier, à Djibouti. Une réquisition de passage, par voie aérienne, en classe touriste, Paris-Djibouti, sera délivrée à Mme Divet qui voyagera accompagnée de ses quatre enfants: — Yannick, né le 15 janvier 1951 ; — Suzanne, née le 6 novembre 1952 ; — Michel, né le 21 juin 1958 ; — Isabelle, née le 13 août 1964. Les dépenses résultant de la présente décision sont imputables au budget du Territoire.